

**CEREMONIE DE REMISE DU FRANC SYMBOLIQUE AUX POPULATIONS DONT  
LES TERRES SONT SITUEES SUR LE PERIMETRE DU PROJET ECO ZAMBA**

**Brazzaville, le 24 mai 2024.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Eco Zamba, en présence de :

- la Ministre de l'économie forestière ;
- du Directeur de cabinet du Ministre d'Etat des affaires foncières et du domaine public ;
- des Honorables députés de la région des Plateaux ;
- des autorités locales ;
- du Président du Conseil d'Administration de la SNPC ;
- de membres du Conseil d'Administration de la SNPC ;

Le Directeur général de la SNPC a procédé à la remise du franc symbolique aux populations associées à ce projet de boisement de 50.000 hectares dans la région des plateaux batéké.

Au travers de cette action, l'Etat Congolais souhaite associer intégralement les populations de la région des plateaux batéké au projet Eco Zamba, à la fois dans les bénéfices d'exploitation qui en découleront, mais aussi, dès aujourd'hui, dans sa mise en oeuvre.

Cette cérémonie est l'occasion pour la Société Nationale des Pétroles du Congo de :

- remercier l'ensemble des familles qui soutiennent et accueillent le projet Eco Zamba;
- remercier le ministère de l'économie forestière et le ministère des affaires foncières et du domaine public qui oeuvrent à ses côtés dans l'élaboration de ce projet ;
- revenir sur les étapes importantes mises en oeuvre depuis le lancement du projet.

Il s'agit notamment de :

- L'identification et la délimitation de la réserve foncière de l'Etat Congolais ;
- La Cartographie des terres situées dans le périmètre du projet, en collaboration avec les représentants des populations autochtones et avec l'appuis des autorités locales ;
- La validation par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, des termes de référence pour la réalisation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES);
- La Mise en place de la Commission Nationale de Consultation des Peuples Autochtones et des Communautés locales, par le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones ;



- La mise en oeuvre de la procédure du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des Peuples Autochtones et des Communautés locales par la Commission Nationale de Consultation des Peuples Autochtones et des Communautés locales, la SNPC et ses partenaires.

Eco Zamba est un projet qui va notamment permettre :

- la création d'écosystèmes forestiers ;
- le développement de filières agricoles ;
- la création d'emplois directs et indirects pour les populations locales, en particulier pour les jeunes et des femmes.

### **La SNPC**

Créée le 23 avril 1998, la Société nationale des pétroles du Congo est une société pétrolière nationale dont la mission est de contribuer au développement et à la gestion du patrimoine pétrolier congolais, avec pour mission d'explorer, d'exploiter, de développer et de distribuer les hydrocarbures du Congo, en partenariat avec des sociétés internationales.